



Bastia

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Bastia du vendredi 4 juin 2021

Objet : Approbation de la programmation la Dotation Politique de la Ville 2021

Date de la convocation : vendredi 28 mai 2021

Date d'affichage de la convocation : vendredi 28 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le 4 juin à 16h, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à la salle de spectacle Ghjuvanteramu Rocchi à l'Alb'oru à Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée :	43
Nombre de membres en exercice :	43
Quorum :	22
Nombre de membres présents :	32
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.	

Étaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame De GENTILI Emmanuelle ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DALCOLETTA François ; Monsieur DEL MORO Alain ; Monsieur FABIANI François ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Monsieur LINALE Serge ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Monsieur PIERI Pierre ; Madame TIMSIT Christelle ; Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur TATTI François ; Madame VESPERINI Françoise ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

Étaient absents: Madame PELLEGRINI Leslie ; Madame BELGODERE Danièle ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Monsieur MILANI Jean-Louis Monsieur MASSONI Jean-Joseph ;
Madame CARRIER Marie-Dominique à Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ;
Monsieur DASSIBAT Franck à Monsieur DEL MORO Alain ;
Madame GUIDICELLI Luda à Monsieur GRAZIANI Antoine ;
Madame LUCIANI Emmanuelle à madame MANGANO Angelina ;
Monsieur ROMITI Gérard à Madame TIMSIT Christelle ;
Madame GRAZIANI-SANCIU Livia à Madame SALGE Hélène ;

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Paul TIERI élu secrétaire prend place au bureau



Le conseil municipal,

Vu la Loi n° 2008-1425 du 27 décembre 2008 de finances pour 2009 et notamment l'article 172 portant création de la dotation de développement urbain ;

Vu la Loi n° 2014-1654 du 29 décembre 2014 de finances pour 2015 et notamment l'article 107 transformant la dotation de développement urbain (DDU) en dotation politique de la ville (DPV) ;

Vu l'Instruction NOR : TERB1906948N relative à la dotation politique de la ville (DPV) pour 2019 ;

Vu l'avis favorable de la commission de l'aménagement de l'espace urbain en date du 2 juin 2021 ;

Considérant que pour l'année 2021, le territoire de Bastia, figure à nouveau parmi les bénéficiaires de cette dotation, dont le montant total est de 708 634 € ;

Considérant que l'instruction du 26 février 2021 détaille les modalités et objectifs prioritaires fixés par le gouvernement et notamment :

- les types de projets subventionnés : projets de fonctionnement ou d'investissements, situés sur la commune de Bastia dans les QPV ou des zones avoisinantes ;
- une attention particulière
 - pour les investissements nécessaires à la mise en œuvre effective du dédoublement des classes de grande section de maternelle, CP et CE1 des écoles situées en zone REP et REP+ ;
 - pour la construction d'établissement d'accueil du jeune enfant et de structures d'animation de la vie sociale
 - pour la réalisation de travaux dans les bâtiments scolaires les plus dégradés des quartiers prioritaires
 - pour les opérations concourant à l'amélioration de l'accès aux services, en particulier ceux relatifs au déploiement du réseau France Services et de « tiers lieux »
 - pour les opérations de financement ou de rénovation de locaux associatifs
 - pour les projets visant à soutenir le développement économique dans les quartiers prioritaires de la ville

Considérant en lien avec les enjeux et objectifs opérationnels du contrat de ville d'une part, et au regard de l'opérationnalité des projets, la Ville de Bastia propose de solliciter la DPV 2021 à hauteur de 477 800 € pour 7 projets dont 4 en fonctionnement et 3 en investissement selon les modalités suivantes.

Après avoir entendu le rapport de Madame Emmanuelle de Gentili,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A la majorité des votants, Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien ayant voté contre.

Article 1 :

- **Approuve** les projets proposés en 2021 au titre de la Dotation Politique de la Ville et leurs plans de financements respectifs tels que figurant ci-dessous :



FONCTIONNEMENT

opération	dépense éligible en € HT	taux d'aide (DPV)	subvention DPV 2020	Autres subventions	part financement - Ville de Bastia
Redynamisation économique et commerciale en Centre Ancien : cofinancement du poste de développeur Cœur de ville	62 000 €	32,26%	20 000 €	20 000 € (Banque des Territoires)	22 000 €
Renforcement de la médiation liée à la GUSP en phase chantien sur le Centre Ancien	45 000 €	80%	36 000 €		9 000 €
AMO : étude de programmation en vue de la création d'un pôle de formation à la caserne Casabianca en centre ancien	34 000 €	80%	27 200 €		6 800 €
Médiation et diffusion des pratiques culturelles dans le QPV	17 000 €	80%	13 600 €		3 400 €
SOUS TOTAL 1	158 000	61,27%	96 800		41 200

INVESTISSEMENT

opération	dépense éligible en € HT	taux d'aide (DPV)	subvention DPV 2020 (€)	Autres subventions	part financement - Ville de Bastia
Aménagement Cuisine Centrale	40 000	80%	32 000		8 000
Travaux de remise en état et de sécurisation du cheminement piéton entre le parking de la Place Vincetti et l'Aldilonda/Spasimare Aménagement d'une partie du Chemin de Ronde	270 000	46,30%	125 000	91 000 € (Dotation Quinquennale)	54 000
Aménagement d'espace de convivialité à l'Arinella - phase 2	280 000	80%	224 000		56 000
SOUS TOTAL 2	590 000	65%	381 000		118 000
TOTAL	748 000	64%	477 800		159 200

Article 2 :

- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter les financements correspondants de la Dotation Politique de la Ville 2021.

Article 3 :

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention attributive de subvention DPV 2021 correspondante, ainsi que l'ensemble des documents se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre Savelli